

Infos financières

Juin 2014



Suivi des crédits aux entreprises à Mayotte au 31 mars 2014

Au 31 mars 2013, l'encours global des crédits aux entreprises de Mayotte s'élève à 534,7 millions d'euros, en forte hausse sur le trimestre (+12,2 %, contre +1,3 % à fin 2013). Les crédits mobilisés, qui représentent 75,7 % du total, augmentent de 1,5 % et atteignent 404,7 millions d'euros, portés par une vive hausse du hors bilan (+66,8 %, contre -13,2 % au quatrième trimestre 2013) et des crédits à court terme (+45,8 % sur le trimestre, contre -5,1 % à fin 2013). Sur un an, ces derniers augmentent de 62,4 %. La progression de l'encours global est observée quelle que soit la maturité des crédits avec, néanmoins, une prédominance pour le moyen et long terme.

Comme au dernier trimestre 2013, les secteurs *Activités immobilières* (31,9 % des encours, soit 170,8 millions d'euros) et *Industrie* (27,8 %, soit 148,7 millions d'euros) mobilisent la majorité des crédits octroyés aux entreprises (59,7 %, contre 63,3 % en décembre 2013). La mise en place de projets de logement et la construction de sièges sociaux ont contribué à soutenir la croissance du secteur immobilier (+15,4 %) tandis que le secteur industriel réduit son recours aux établissements de crédits (-3,3 %) après une hausse de 6,7 % au dernier trimestre 2013. Le secteur *Transports et entreposage* (13,4 % de l'ensemble) enregistre la plus forte hausse sur le trimestre (+140,0 %, soit +41,8 millions d'euros) et en glissement annuel (+69,9 %). Cette évolution s'explique entièrement par l'importante augmentation des crédits souscrits par la société exploitant l'aéroport de Mayotte (+355,4 %) qui s'élèvent à 54,6 millions d'euros au 31 mars 2014 (contre 12,0 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Après une baisse de 1,3 % en décembre dernier, le secteur *Agriculture, sylviculture et pêche* voit ses crédits diminuer fortement (-31,6 %) pour s'établir à 0,7 million d'euros au 31 mars 2014. Cette évolution est due au remboursement de près de la moitié (48,2 %) de ses crédits par une société du secteur. Enfin, les encours détenus par les secteurs *Soutien aux entreprises* et *Enseignement, santé humaine, action sociale et autres services* se contractent également de, respectivement, 8,7 % et 7,7 % (contre +21,4 % et +18,1 % à fin 2013).

Ce début d'année affiche une hétérogénéité dans l'évolution des crédits accordés aux entreprises. En effet, tandis que l'encours octroyé aux grandes entreprises diminue (-13,7 millions d'euros après +18,3 millions d'euros en décembre 2013) pour s'établir à 118,2 millions d'euros, celui accordé aux petites et moyennes entreprises se redresse pour atteindre 97,7 millions d'euros (soit +26,5 millions sur le trimestre) du fait de la forte évolution du nombre de GE et PME comptabilisées. Ces dernières, en majorité des PME indépendantes, se financent à 68,4 % sur le moyen et long terme et voient leur encours croître de 17,8 millions d'euros sur un an. Par ailleurs, sur la période considérée, elles augmentent leurs encours de court terme qui passent de 12,9 millions d'euros en décembre 2013 à 29,3 millions d'euros au 31 mars 2014 (soit +16,4 millions d'euros).

Avec 47,2 millions d'euros enregistrés au 31 mars 2014, dont 33,8 millions sur le moyen et long terme, les très petites entreprises sollicitent de manière très modérée (+1,4 %) les établissements bancaires sur la période et leurs demandes de financements restent relativement stables sur un an (+0,9 %).

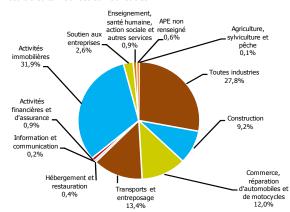
LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

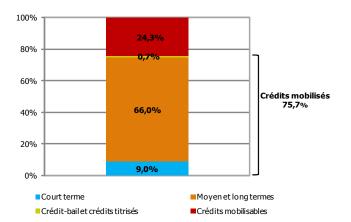
En millions d'euros	Crédits mobilisés			Cr	édits mobilisab	les	Crédits mobilisés et mobilisables		
	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Agriculture, sylviculture et pêche	0,7	-32,7%	-7,0%	0,0	0,0%	-	0,7	-31,6%	-2,5%
Toutes industries	131,7	-4,6%	41,4%	17,0	8,9%	-60,6%	148,7	-3,3%	9,1%
dont industrie manufacturière	14,1	-0,9%	-6,9%	5,0	24,2%	50,3%	19,1	4,6%	3,5%
Construction	22,0	-1,3%	-5,8%	27,2	8,3%	48,9%	49,2	3,8%	18,2%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	49,7	-0,6%	1,9%	14,3	-6,6%	-9,4%	64,0	-2,0%	-0,8%
Transports et entreposage	42,7	67,7%	28,4%	28,9	562,7%	226,2%	71,6	140,0%	69,9%
Hébergement et restauration	2,1	-3,8%	-15,0%	0,0	-69,2%	128,6%	2,1	-5,3%	-14,6%
Information et communication	0,7	-3,7%	-7,1%	0,1	0,0%	0,8%	0,8	-3,1%	-6,0%
Activités financières et d'assurance	4,9	0,3%	11,7%	0,0	-	-	4,9	0,3%	11,7%
Activités immobilières	130,5	-1,8%	5,1%	40,3	166,9%	57,4%	170,8	15,4%	14,1%
Soutien aux entreprises	11,7	-10,1%	11,5%	2,2	-0,2%	-8,0%	13,8	-8,7%	7,9%
Enseignement, santé humaine, action sociale et autres services	4,9	-6,9%	-9,5%	0,1	-49,5%	-11,9%	5,0	-7,7%	-9,5%
APE non renseigné	3,0	8,0%	10,3%	0,0	-	-	3,0	8,0%	2,9%
Total	404,7	1,5%	15,7%	130,0	66,8%	13,7%	534,7	12,2%	15,2%

Répartition des crédits par secteur d'activité

Répartition des crédits par terme

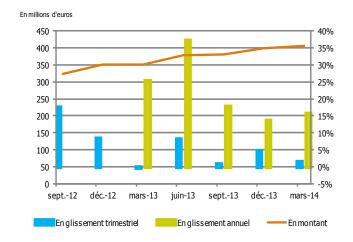
Encours crédits mobilisés et mobilisables



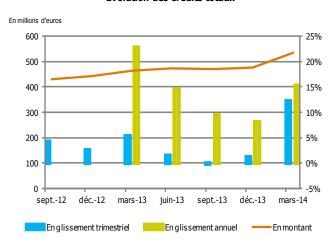


Évolution des crédits mobilisés et des crédits totaux

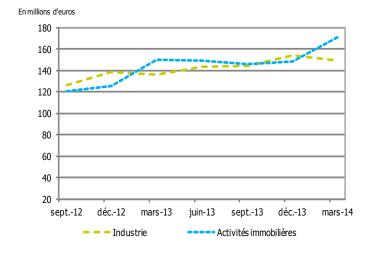
Évolution des crédits mobilisés

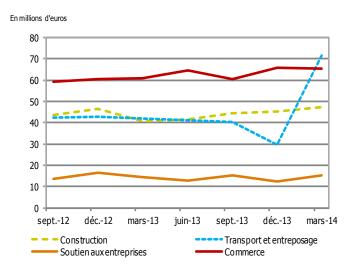


Évolution des crédits totaux



Évolution des crédits totaux dans les principaux secteurs d'activité



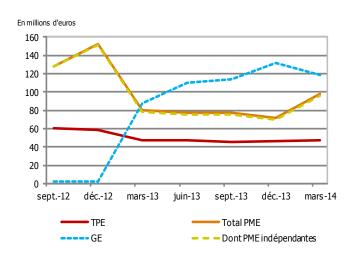


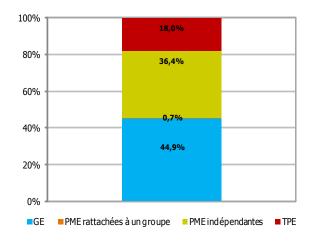
LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR TAILLE D'ENTREPRISES

En millions d'euros	Nombre d'entreprises au 31/03/14	sept12	déc12	mars-13	juin-13	sept13	déc13	mars-14	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Crédits CT		0,0	0,0	0,6	0,6	0,7	0,2	2,5	965,8%	<i>330,4</i> %
Crédits MLT		2,4	2,2	86,5	109,5	112,7	131,6	115,6	-12,1%	33,6%
Crédit bail		0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	-17,6%	-45,9%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Total GE	3	2,7	2,4	87,3	110,3	113,6	131,9	118,2	-10,4%	<i>35,4%</i>
Crédits CT		17,1	17,5	17,0	18,6	17,0	12,9	29,3	126,6%	72,2%
dont PME indépendantes		16,7	17,2	16,6	18,2	16,5	12,6	28,8	<i>128,5%</i>	73,4%
Crédits MLT		110,5	134,2	62,3	58,1	59,7	57,2	66,8	16,7%	7,1%
dont PME indépendantes		110,5	134,2	60,9	<i>56,7</i>	58,3	<i>55,9</i>	65,4	17,1%	7,5%
Crédit bail		0,3	0,3	0,6	0,5	0,5	1,0	1,6	53,0%	166,3%
dont PME indépendantes		0,3	0,3	0,6	0,5	0,5	1,0	1,6	53,0%	166,3%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Total PME	79	128,0	152,1	79,9	77,2	77,2	71,2	97,7	37,2%	22,2%
dont PME indépendantes	<i>76</i>	127,6	<i>151,7</i>	<i>78,1</i>	75,4	<i>75,3</i>	69,5	95,8	37,8%	22,7%
Crédits CT		14,4	12,7	11,1	11,9	11,1	12,0	11,4	-5,1%	2,4%
Crédits MLT		43,4	43,1	33,3	32,6	31,9	32,3	33,8	4,5%	1,5%
Crédit bail		2,2	2,1	2,3	2,4	2,2	2,1	1,9	-8,7%	-15,1%
Divers		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-2,2%	-7,7%
Total TPE	375	60,2	58,1	46,8	47,0	45,3	46,5	47,2	1,4%	0,9%
Holding et administrations d'entreprises	9	4,0	3,9	4,0	4,0	4,1	4,0	4,1	1,0%	1,7%
Activités immobilières	178	119,2	123,4	127,5	133,3	133,1	136,0	133,6	-1,7%	4,8%
Divers	29	9,6	11,0	4,2	6,0	7,5	8,9	3,9	-56,3%	-6,9%
TOTAL crédits mobilisés	673	323,6	350,9	349,7	377,9	380,8	398,6	404,7	1,5%	<i>15,7%</i>
Total crédits CT		33,8	31,9	29,4	33,5	34,6	32,8	47,8	45,8%	62,4%
Total crédits MLT		284,7	314,2	315,7	339,8	341,9	361,6	352,2	-2,6%	11,6%
Total crédit bail		3,5	3,3	3,0	3,1	2,9	3,3	3,7	13,4%	23,1%
Total crédits titrisés		1,6	1,5	1,5	1,4	1,4	0,9	0,8	-3,4%	<i>-43,5%</i>
TOTAL crédits mobilisables		106,2	89,8	114,3	93,5	89,8	78,0	130,0	66,8%	<i>13,7%</i>
TOTAL	673	429,8	440,7	464,0	471,4	470,6	476,5	534,7	12,2%	15,2%

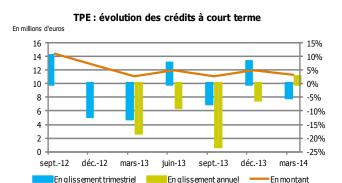
[&]quot;-" = Division par 0

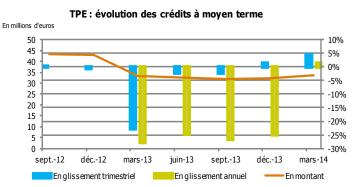
Évolution et répartition des crédits mobilisés par taille d'entreprises



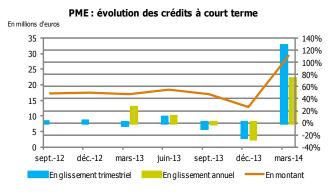


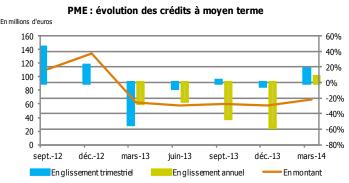
Évolution des crédits mobilisés des TPE par terme



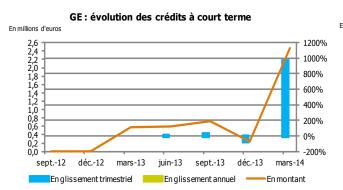


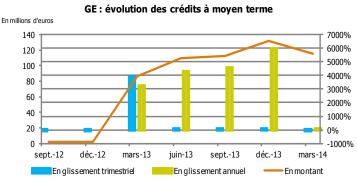
Évolution des crédits mobilisés des PME par terme





Évolution des crédits mobilisés des GE par terme





MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées sont établies à partir des déclarations des établissements de crédit au Service central des risques (SCR) de la Banque de France, dès lors que les concours accordés aux entreprises localisées dans les départements d'Outre-mer ou les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin dépassent le seuil de 25 000 euros. Les déclarations portent sur les crédits mobilisés (comprenant les crédits à court terme, à moyen et long termes, le crédit-bail et les crédits titrisés) et les crédits mobilisables (partie non utilisée des crédits confirmés et des crédits documentaires, ainsi que la partie non disponible des crédits en compte d'affacturage). Concernant les entrepreneurs individuels, seuls les encours professionnels sont déclarés.

Les entreprises sont classées en plusieurs catégories (classification figée sur un an) en combinant plusieurs critères :

- les Grandes entreprises (GE) sont celles dont le niveau d'activité est supérieur ou égal à 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à des niveaux sectoriels (correspondant au plus fort endettement, calculé au niveau du 95^e centile), ou dont le maximum de l'encours de crédits mobilisables sur les 12 derniers mois dépasse 20 millions d'euros;
- les Petites et moyennes entreprises (PME) sont celles dont le niveau d'activité est compris entre 1,5 et 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à 1 million d'euros;
- les Très petites entreprises (TPE) sont celles dont le niveau d'activité est inférieur à 1,5 million d'euros, sous réserve que l'encours des crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) soit inférieur à 1 million d'euros et le maximum de l'encours mobilisable ne dépasse pas 20 millions d'euros.

Par ailleurs, des regroupements spécifiques sont effectués pour isoler les holdings et les entreprises du secteur « activités immobilières ».